

Affiché
Le 05 MAI 2015



Délibération n° 35

DIRECTION PROSPECTIVE

Séance du 9 avril 2015 à 19 heures
Commune de Mercuès – Salle des fêtes

Aujourd'hui, neuf avril deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Mercuès – Salle des fêtes

Etaient présents :

51 titulaires dont 11 possédant une procuration
5 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit) procuration de M. FERNANDEZ Pierre (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de Mme HAUDRY Sabine (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SIMON Michel procuration de Mme LOOCK Martine (tit), M. MUNTE Serge (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit) procuration de Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit) procuration de M. COUPY Daniel (tit), M. DELPECH Bernard (tit), M. HUREAUX Roland (tit) procuration de Mme RIVIERE Brigitte (tit),

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit)
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE

M. JOUCLAS Guy (tit) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),
M. TREIL Jean (tit)) procuration de Mme LANES Bénédicte (tit),
M. PETIT Jean (tit) procuration de Mme DESSERTAINE Brigitte (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),

FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY

Mme VALETTE Roselyne (tit),
M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit)
M. NOUAILLES Serge (tit),

PRADINES

M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle (tit),
M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup) procuration de M. GALTHIE Jean-Noël (tit),

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
SAINT GERY
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),
M. MIQUEL Gérard (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),
M. BORIES Olivier (tit),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),
M. LAVAUUR Pascal (tit) procuration de M. DIOT Fabrice (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

AR PREFECTURE

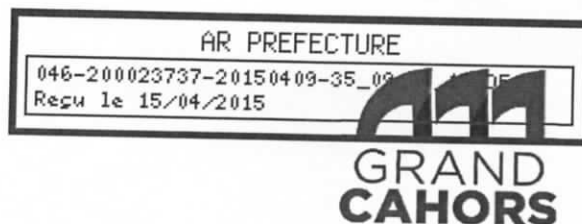
046-200023737-20150409-35_09_04_15-DE
Regu le 15/04/2015

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

DIRECTION PROSPECTIVE – Politiques contractuelles

Objet : Etude de maîtrise d'œuvre des ouvrages hydrauliques de l'Entrée Sud – Plan de financement

A été adopté à L'UNANIMITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 9 avril 2015
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Magali GOSSE
Service : Politiques contractuelles

Objet : Etude de maîtrise d'œuvre des ouvrages hydrauliques de l'Entrée Sud - Plan de financement prévisionnel

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 19 septembre 2013, vous avez approuvé l'inscription des études de prévention des inondations dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), porté par l'Entente Vallée du Lot.

Ce programme doit permettre aux différentes collectivités et groupements (communes et Communauté d'agglomération) de mobiliser des aides financières de l'Etat pour la réalisation d'actions globales de prévention.

Dans le cadre du projet de recomposition hydraulique, urbaine et commerciale de l'Entrée sud de l'agglomération du Grand Cahors, mais également dans le respect de la feuille de route ministérielle élaborée à l'occasion de l'Atelier territoire économique mené par le Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement, et suite à l'étude de programmation des ouvrages hydrauliques, le Grand Cahors a lancé les études de maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation des travaux hydrauliques et visant à la réduction du risque d'inondation, pour un coût global de 464 000 € HT.

Ces études peuvent, via le PAPI, bénéficier de subventions de l'Etat au titre du Fonds de prévention des Risques Naturels Majeurs à hauteur de 50 %, sur les missions non réalisées à ce jour, soit une aide de 222 000 € pour un coût de 444 000 € HT.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget aux fonctions et natures correspondantes.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le plan de financement prévisionnel des études de maîtrise d'œuvre ;
- b- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter toutes les subventions relatives à l'exécution de ce projet ;
- c- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

AR PREFECTURE

046-200023737-20150409-35_09_04_15-DE
Regu le 15/04/2015

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE